

**Comité Directeur
Du vendredi 22 juin 2018 à Caudan**

N°5

Présents :

Mmes Marylise COCHENNEC ; Valérie ALLIO ; Daisy LE PENNEC ; Morgane PETIT ; Jacqueline PALIN.
MM. Jean-Jacques KERDONCUFF ; Serge KERHUIEL ; Mickaël LEBRETON ; Joseph HOUE ; Antoine LE
BERRE ; Guillaume DE KERMEL ; Gérard LE ROUX ; Philippe LE STER ; Jacques PERRIER ; Philippe VALLEE ;
Eric BOIVENT ; Narcisse FERRINI ; Christophe BURGUIERE ; Georges DIDRICK.

Excusés :

MM. Pierre GUYOMARCH ; Erwan SILLIAU ; Ronan VIGOUROUX

Absent :

M. Xavier BIZOT

Assistent :

Mme Marina NIGNOL ; Karine LE POTTIER.
MM. Emmanuel BELLEC, Jean-Claude LEMAITRE, Guy GIRARDEAU ; François BRISSON ; Jonathan
BILLOT ; Eric MONLIBERT ; Alain SALMON.

Remerciements au club d'Hennebont par l'intermédiaire de Marina NIGNOL qui nous accueille pour
cette Assemblée Générale. Emmanuel BELLEC, Co-Président du club, nous rejoindra en cours de
réunion.

ORDRE DU JOUR

1) Approbation du PV du Comité Directeur du 4 avril 2018

Adopté à l'unanimité

2) Dossier Montfort BC

La Chambre d'Appel du 23 Mai 2018 dans le cadre du litige CA N°83 – 2017-2018 – Montfort BC c.
Commission Fédérale des Compétitions confirme la décision de la Commission Fédérale des
Compétitions :

- Le forfait général de l'association sportive MONTFORT BC en Championnat de France de Nationale Masculine 3 ;
- La descente de l'équipe 1 de l'association sportive MONTFORT BC à l'issue de la saison 2017/2018 et la remise à disposition en Championnat de Ligue ;
- Le forfait de toutes les équipes inférieures de l'association sportive MONTFORT BC ;

Le dossier est en cours de conciliation au CNOSE dont la séance se déroulera le 5 juillet. Le CNOSE fera ensuite une proposition à la FFBB.

Proposition :

- D'intégrer l'équipe 1 en PNM
- D'intégrer l'équipe 2 en RM3 alors qu'elle aurait dû monter en PNM

Le club a des finances saines, c'est un club formateur et sur lequel on peut s'appuyer.

Il n'y a aucun impact sur les autres clubs de Bretagne puisque le CEP Lorient a été repêché en NM3 et l'AL Ploufragan a demandé à réintégrer le championnat départemental.

Proposition adoptée à l'unanimité.

3) Montées et descentes ligue

L'IE – CJF Saint-Malo est le 1^{er} club au ranking national pour monter en NM3 si une place se libère.

- **Masculins :**

Repêchage par la FFBB du CEP LORIENT en NM3

→ 1 seule descente de NM3 vers PNM : MONTFORT BC

Forfait Général du Montfort BC en RM2 et descente en RM3

→ Maintien supplémentaire à proposer à l'ES ETRELLES en RM2

20/06/2018 : l'AL PLOUFRAGAN demande à intégrer le championnat départemental

30/05/2018 : l'OC CESSON ne souhaite pas de maintien éventuel en RM3

→ Maintien supplémentaire à proposer aux JEUNES D'ARGENTRE en RM3

- **Féminins :**

19/06/2018 : l'IE – TREGUEUX BCA, descendant de NF3 demande à intégrer le championnat de RF2

→ Maintien supplémentaire à proposer BREST BASKET 29

4) Réunion d'harmonisation des calendriers

- Les Finales de la Coupe de Bretagne sont replacées au 15/06/2018 le même jour que l'Assemblée Générale.
- Décision de date commune Coupe de Bretagne U17 & U18 et Coupe de France U17 & U18

Ces équipes peuvent jouer 2 rencontres sur un week-end et on leur donnera la possibilité d'avancer leurs rencontres.

- Réunion de rentrée à Vannes le 01/09/2018. Elle se déroulera en matinée et sera suivie de la JRR1.

Les Assemblées Générales départementales vont être compliquées à fixer avec le pont de l'Ascension.

5) Charte le l'entraîneur

Les modifications suivent le tableau d'évolution initiées il y a 2 ans.
La 2^{ème} JJR est maintenant identifiée avant la fin des rencontres aller.
Chez les jeunes, on augmente le niveau minimum requis d'un niveau.

Rappels :

- il est possible d'entraîner sans diplôme mais avec une pénalité.
- les équipes entraînées par des salariés en semaine peuvent être coachées par un Initiateur le week-end.

A partir de la saison prochaine, un seul niveau senior sera contrôlé. Nous souhaitons favoriser les catégories jeunes afin qu'elles aient des entraîneurs diplômés.

6) Règlements Championnats Inter-Régionaux Grand Ouest

Ajout du traitement des réclamations et modification des pénalités financières pour forfait.

Le Centre Val de Loire s'est engagé à faire monter ses 2 premières équipes sur les Championnats Inter-Régionaux Grand Ouest.

Les finales 2018/2019 auront lieu en Bretagne, il faudra réfléchir à un lieu central.

7) Compte rendu réunions du 13/06

• Officiels

Les jeunes arbitres sont en difficultés, nous allons renforcer leur accompagnement.

Constat : nous manquons actuellement d'environ 100 arbitres pour pouvoir couvrir l'ensemble des rencontres avec 2 arbitres et pour éviter de doubler sur l'ensemble des week-ends.

Proposition de convoquer des officiels départementaux qui vont pouvoir accompagner les jeunes en tutorat sur les championnats u13 et u15.

Les tuteurs devront avoir réalisé leur recyclage départemental et donner leurs indisponibilités au répartiteur ligue pour les convocations sur les niveaux jeunes.

Il s'agira d'un travail en commun avec les CDO sur les désignations, qui feront les leurs après la CRO pour les jeunes.

Nous devons travailler sur les actions du mois « vivre ensemble » et sur « un supporter ou insupportable » et « une différence un différend ».

• Discipline

Les Comités Départementaux peuvent participer à la constitution de la Commission mais s'ils n'ont pas la possibilité de proposer 4 candidats, la Ligue pourra en rechercher dans les territoires. La Commission devra représenter l'ensemble de la Région. Les Présidents de commissions, Les Secrétaires Généraux, les Trésoriers de toutes les instances ne pourront pas faire partie de cette commission.

Il ne sera pas possible de traiter les incidents, les Fautes Techniques et Disqualifiantes avec rapport dans les départements. Les clubs qui évolueront uniquement sur les championnats départementaux verront leurs dossiers traités par la Ligue.

La répartition des pénalités financières se fera hors frais de commission (déplacements, recommandés...). Ces pénalités financières sont ensuite reversées sur des actions de fair-play.

Les dossiers seront traités dans les locaux de la Ligue ou des Comités.

8) Rapports des commissions

2 clubs bretons ont eu le Label Citoyen après la parution du PV1 de l'Assemblée Générale :

- Trégueux BCA : label 2 étoiles
- PLC Auray : label 3 étoiles

9) Assemblée Générale

Les pointages et votes sont organisés par Jean-Claude LEMAITRE.

Interrogation concernant les clubs rattachés à d'autres Comités Départementaux dont la situation n'est pas claire dans les nouveaux statuts.

Rappel de la marche à suivre pour les émargements.

Le club de Pluguffan n'est pas en règle avec la Trésorerie du CD29 et ne pourra pas voter.

10) Agenda juillet – août - septembre

Jeudi 5 juillet : Bureau élargi aux Présidents de Comités

Vendredi 6 juillet : le DTBN viendra en Bretagne

Christophe EVANO va nous quitter. Toutes les missions incomberont à François, ce qui est impossible. La Ligue sera sans doute obligée d'embaucher très rapidement au CTF.

Les formations au Campus de Dinard et à l'IPSA seront reconduites pour la saison prochaine et ont déjà des candidats. Il faut trouver rapidement un cadre compétent sur lequel on pourra s'appuyer.

Le recrutement du Directeur Territorial est effectué et a été réalisé par un cabinet de recrutement. Cette personne étant déjà en poste, elle doit poser sa démission, un délai de carence est à respecter.

Le poste de CTO a été proposé à Jonathan avec certaines conditions et il doit l'étudier.

11) Questions diverses

Christophe BURGUIERE

Calendrier des Comités et Bureaux Directeurs ?
Il sera réalisé prochainement après le CD Fédéral

Georges DIDRICK

Souhaite recevoir les documents de travaux plus tôt.
Cela permet de rester concentrés pendant les réunions.

Bilan du match de l'EDF ?

Territorialité avec les clubs d'autres départementaux ?

La FFBB devrait faire des alertes via Emarque afin d'éviter le cas de Montfort.

Alain SALMON : La problématique de fond est bien au-delà de ça. Les clubs doivent connaître les règlements des championnats dans lesquels ils évoluent. Aujourd'hui, on fait des règlements pour les cas particuliers, pas pour les généralités.

Narcisse FERRINI

Le CD29 a reçu 3200€ pour le CLE alors que le tennis de table a reçu 3600€.

Les subventions aux CLE sont devenues une politique de la Ligue et non plus du CNDP.

La Ligue a fait le choix d'octroyer une subvention pour les 3 CLE.

La facture CIC a été expédiée par le CD22 mais les réponses aux questions ont été faites par la Ligue.

Demande que Mickaël LEBRETON rencontre le club de Kemperlé BC concernant la territorialité.

Morgane PETIT

Regrette que les réunions ne soient pas plus constructives.

Joseph HOUE

Les organisations et cahiers des charges vont être proposés aux clubs afin d'anticiper.

Mickaël LEBRETON

Xavier BIZOT a démissionné de son poste au Comité Directeur. Il y a donc 4 postes à pourvoir au lieu de 3, pour 4 candidats.

Marylise COCHENNEC
Secrétaire Générale



Mickaël LEBRETON
Président

